MAIRIE Date bearded MAIRIE Delegarde ARRONDISSEMENT commune & Coulor ARRONDISSEMENT communal & Louden Du Martines) jour du mois de prairie an // Républicain. ACTE DE NAISSANCE de Maler Laurier Du deux cents jour du mois de printea ACTE DE NAISSANCE de Christina augustina ne le fourdhair à daig heuret du matin fil degitione nee le pour har à tron heure, dy Soir de Totyle lawsing doing to be fragal lele watine stanton Le sere de l'enfant à été reconny être male de Maria quiorevier es Reporte tele nev Prémier témoin, sulome Mant & Buytir agricul agi de lunto Le sexe de l'enfant a été reconnu être fourtuin Premier témoin, Joseph portes mais de lette lemmon Second remoin , autorite Cararel age de luquente Second temoin, Marie Long ege De quatanto lung ans surjain howher purident en letter Vonemen Sur la réquisition à nous faire par le Val Joigh Laus in Sur la requisition à nous faite par lochitogone Christine Ville Et Mont by hous us to layers present Lugler Et ont be old tracein, light aver place, monsohon at the main Constaté suivant la loi , par mai bliph for/at de la crasale _ faisant les fonctions d'officier public de l'état civil. d ela 404cle : faisant les fonctions d'officier public de l'état civil MAIRIE Dale Jayde MAIRIE Dela Varile ARRONDISSEMENT communal de togeton ARRONDISSEMENT communal de Coul m Du hactione jour du mois de Prochetel an // Républicain. an // Républica ACTE DE NAISSANCE de Marie Mutthe Cordonan Bu Delspeene jour du mois de (placege) ACTE DE NAISSANCE de marie thorsele Estelle ne o le fourd pier à vip heure, du matin file l'aptilise Colouan nie le pouropuis à une heure du matie file de trave vinous after atour to de muin Moniganto de fin de L'acin alteration & d'Elizabeth die, resident Le sexe de l'enfant a été reconnu erre faminin . Le sexe de l'enfant a été reconnu être Seguinde Premier temoin , Frausis (Falor formet takenonier rae de tente · Premier temoin, Years lous costelle Second temoin, mour lyfrum agreed ray at buch Second temoin, Clarabeth too, by drup residuates white Quelle Sur la réquisition à nous faite par levie paire fordouse Sur la réquisition à nous faite par le det Estelle Et ont les temois, le le jero pretant reclosent, Savair livere) Extone le tit therein at la gere present deque Constaté suivant la loi par moi Joseph Portat Constaté suivant la loi , par moi Hough posta C de la Galde faisant les fonctions d'officier public de l'état civil. de du Gulle faisant les fonctions d'officier public de l'état de

phristine

estelle